

Naget HADDAUI
40^{ème} promotion (Lumière) 2010-2011
(concours externe)

Votre Parcours : Quelques lignes de présentation de votre parcours et les fonctions occupées actuellement. Intérêt et l'attrait de votre poste actuel ? Compétences et aptitudes nécessaires pour ce poste ?

Cadre de l'industrie pharmaceutique, profil marketing à l'origine, une préparation au concours m'a permis d'acquérir les bases de la culture administrative. J'ai à l'issue du tronc commun choisi l'univers ASU, et grâce à un classement correct, j'ai eu la chance de pouvoir choisir mon poste : DRH d'une école de l'enseignement supérieur qui forme également des fonctionnaires. Bien que mon poste soit purement orienté GRH, la taille de la structure me permet de toucher à tous les domaines : recrutements, gestion de carrières (toutes filières) individuelles et collectives, gestion et organisation du dialogue social, gestion budgétaire, gestion de la formation tout au long de la vie, contrôle réglementaire et juridique, écrits administratifs, management d'équipe, aide à la décision, etc.

L'IRA m'a donné une vision globale : aspects financiers, culture LOLF et RGPP, culture juridique, aspects management... autant d'outils qui m'ont aidée à être rapidement opérationnelle.

Votre scolarité : quel bilan ?

Positif dans l'ensemble : malgré un rythme très soutenu, beaucoup de doutes et des tensions morales au long de la scolarité, l'IRA m'a apporté une formation solide et des armes pour prendre rapidement mon poste en main.

Pourquoi avoir accepté de participer à cette journée des anciens ?

Parce qu'il est important de partager son expérience avec les autres, de les rassurer, parce que l'an passé j'ai apprécié écouter les retours d'expériences de nos « aînés » et parce que je trouvais plaisant l'idée de revoir mes collègues de promotion.

Au vu de votre parcours quels conseils donneriez-vous aux futurs attachés ?

D'être à l'écoute, de faire preuve d'humilité, de faire confiance à l'IRA et à la formation que l'on y reçoit, de valoriser son expérience passée, car quel que soit son parcours et sa formation initiale, nous avons tous des compétences transférables. Enfin, il faut garder à l'esprit que la primo affectation n'est qu'un premier poste et qu'une carrière se construit au fil du temps.